

Patricia Adam

Députée du Finistère

La lettre

Présidente de la Commission
de la défense nationale et des forces armées

Actualité Nationale

Nous sommes Charlie et nous le resterons

Endeuillée par la perte d'esprits libres et courageux, par l'assassinat de citoyens juifs, par la mort en service d'agents de police, par la disparition de 17 compatriotes, la France doit aujourd'hui avancer avec une conviction toujours plus forte que rien ni personne n'arrêtera la liberté d'opinion, que son modèle est celui de la diversité, du vivre-ensemble, et que nous serons toujours debout pour ces valeurs comme l'ont magnifiquement montré les Français avec dignité, responsabilité et fraternité.

La mémoire des caricaturistes de Charlie Hebdo se transformera en héritage vivant : l'héritage du goût de l'impertinence et de la provocation des esprits, seul capable de briser les dogmes et les confortables certitudes. La démocratie a besoin du rire pour soulager ses tensions mais elle a aussi besoin de points de vue nouveaux et parfois iconoclastes pour oxygéner son fonctionnement et perpétuer sa pratique.

La France vit un moment à la fois tragique et historique. Historique car tous les français ont mesuré combien la défense de la liberté d'expression nécessitait de courage. En effet, le courage qui consiste à se dresser face au totalitarisme, sous toutes ses formes, est un acte de liberté. Mais il n'y a pas de liberté sans sécurité. C'est le rôle de l'Etat d'assurer celle de chacun. C'est même sa raison d'être, s'il n'y en avait qu'une.

Les fondations de la France, pays des droits de l'homme, sont d'essence démocratique. Ces fondations sont solides et la législation en matière de sécurité intérieure les protège. Les parlementaires auront à tirer des leçons sur les causes de ces attentats. Nous le ferons bien-sûr en matière d'évaluation des risques et des menaces, et nous nous attacherons à tous les aspects de la tragédie propres à nous apporter des enseignements, dans un esprit de responsabilité, et d'efficacité.

La responsabilité politique, c'est aussi faire que l'esprit du 11 janvier 2015 se cristallise dans l'esprit des jeunes pour qui l'école est le lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté. Les programmes en préparation prévoient un nouvel enseignement moral et civique dès la rentrée prochaine, de l'école élémentaire au lycée. Il s'agira de développer une pédagogie de la laïcité et de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Un livret de prévention contre la radicalisation sera ainsi diffusé par l'Education nationale. Pour ma part, j'ai proposé aux chefs d'établissement de la circonscription d'accompagner leurs projets pédagogiques ainsi que d'intervenir auprès des élèves en ma qualité d'élue de la Nation.

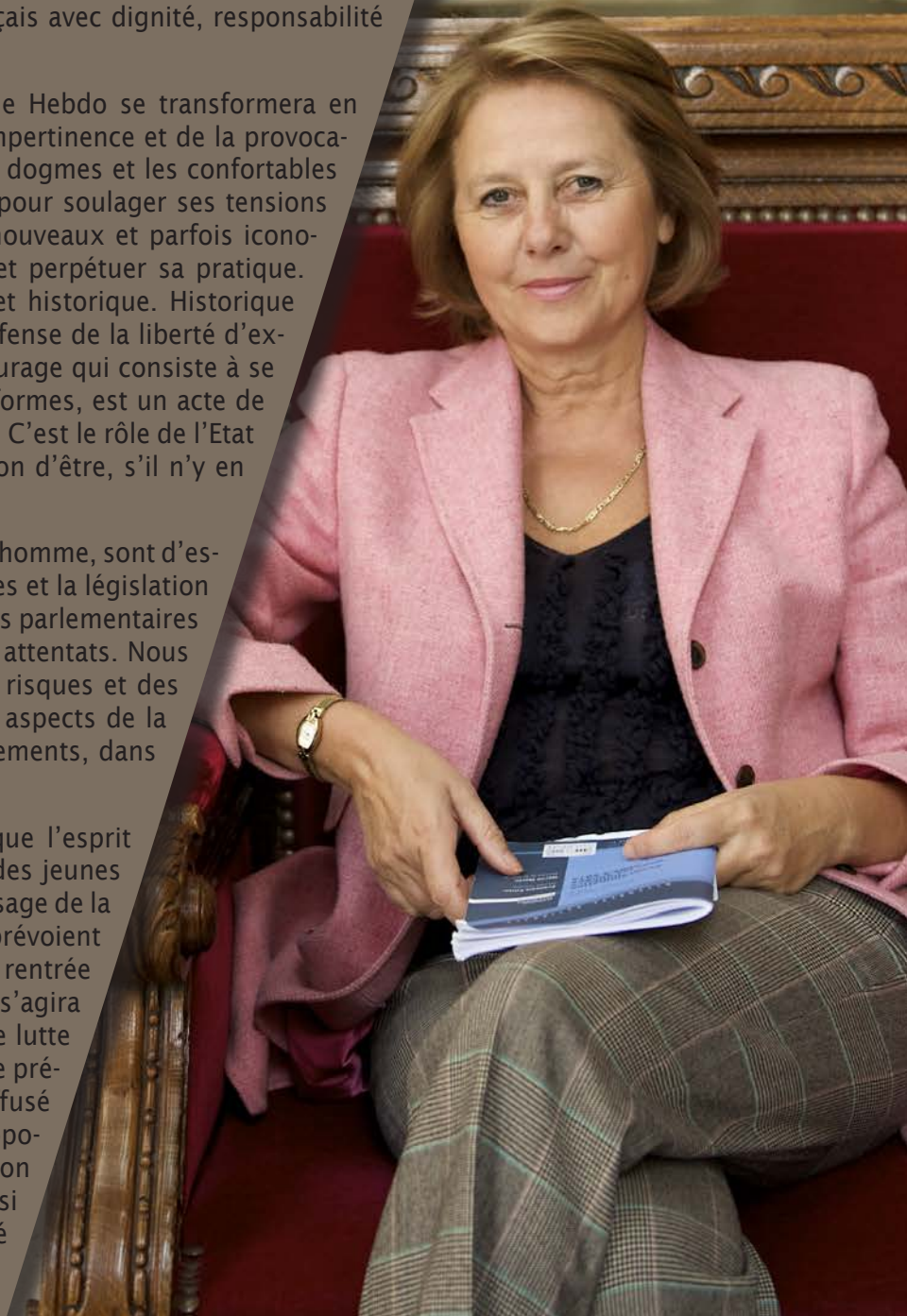
Janvier

2015
LETTRE

.19.

2^{ème} CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

BREST (Centre, Saint-Marc, Kérichen, Lambézellec, L'Hermitage, La Cavale blanche), BOHARS, GUILERS, GOUESNOU



Actualité Locale

Visite de Manuel Valls

En ouvrant ses portes au Premier Ministre le 18 décembre dernier, la cité du Ponant a dévoilé les nouvelles ambitions d'une industrie portuaire tournée vers les énergies marines et montré combien elle participait à une stratégie globale de développement. Avec le pacte d'avenir pour la Bretagne, la pointe brestoise a vocation à devenir un pôle mondial des sciences et technologies de la mer, dont le rayonnement profitera à l'ensemble de la Bretagne mais aussi de la France... En venant saluer nos initiatives et nos forces industrielles, Manuel Valls a montré qu'à travers ce pacte, c'est un partenariat, une relation gagnant-gagnant qui se joue entre l'Etat et Brest.

C'est d'ailleurs toute la filière énergie marine qui gagnera à ce que les hydroliennes mises au point par Sabella soient testées à Ouessant. Car au terme d'une expérimentation à laquelle nombre d'îles seront attentives, c'est un véritable modèle énergétique insulaire qui peut s'imposer au niveau international. Cette opération est un indice précieux qui nous confirme que le virage industriel pris par la pointe bretonne en direction des énergies décarbonnées est pertinent. Et pour cela, la recherche, l'innovation et l'industrie doivent marcher côte à côte. Je me réjouis donc que la sanctuarisation des fonds dédiés à l'Institut France énergies marines basé à Brest ait été confirmée par le Premier Ministre. Autre confirmation accueillie avec enthousiasme : le transfert du siège parisien d'IFREMER au technopôle.

Sur Internet

<http://www.patricia-adam.fr>

Permanence en circonscription

43D rue Branda - BP 21041
29210 Brest cedex 1
Tél : 02 98 33 21 80
Fax : 02 98 33 21 83
patricia.adam-deputee@wanadoo.fr

Accueil et coordination à l'Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 Paris cedex 07SP
Tél : 02 98 33 21 80 · Fax : 02 98 33 21 83
padam@assemblee-nationale.fr

Projections

A partir du 26 janvier : examen du projet de loi pour la croissance et l'activité

Ce projet de loi a vocation à lever un certain nombre de barrières à la croissance et à l'activité économique en renforçant les outils de la solidarité nationale. Il s'agit en premier lieu de générer une augmentation du pouvoir d'achat des français en favorisant la diminution de certains coûts du quotidien. Les dispositions relatives à l'ouverture du transport public non urbain aux initiatives privées, à la diminution des délais de passage du permis de conduire ou bien à une meilleure concurrence des grandes surfaces entre-elles participent clairement de cet objectif.

Ce texte veille aussi à moderniser les professions du droit (notaire, huissier, avocat, mandataire judiciaire...) pour les rendre plus transparentes et accessibles. Dans le domaine plus particulier du droit du travail, ce projet de loi prévoit de revaloriser le statut du défenseur syndical ainsi que de limiter le recours abusif aux travailleurs détachés, dont les conditions salariales voire d'hébergement sont parfois indignes.

Au regard de l'importance de cette loi, je serai amenée à livrer des explications approfondies dans mes prochaines lettres.